

Bordereau attestant l'exactitude des informations - DRAGUIGNAN - 8302 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 04/07/2024 - 4060 - 2019 B 01017 - 877 766 352 - FINANCIERE
ROUSTAN LAURENT F.R.L



Greffe du tribunal de commerce de Draguignan
CS 60223 - Palais de Justice 83006 DRAGUIGNAN CEDEX
Téléphone : 0494508327
www.greffe-tc-draguignan.fr - www.infogreffe.fr

HC/2019 B 01017
SARL SECMA
CENTRE AGORA
83440 CALLIAN

Nos références : HC/2019 B 01017

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT
(Articles R.123-102 et R.123-111 du code de commerce)

CONCERNANT :

Forme juridique : Société par actions simplifiée à associé unique

Dénomination sociale : FINANCIERE ROUSTAN LAURENT F.R.L

Siège social ou établissement principal (pour société étrangère) :

920 CHEMIN DU BOIS
83440 MONTAUROUX

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le n° 877766352 R.C.S Draguignan

Le greffier soussigné constate le 04/07/2024 le dépôt, arrivé au greffe le 28/06/2024, enregistré sous le numéro 2024/4060, des actes et pièces suivants :

- Les documents comptables sociaux de l'exercice clos le 31/12/2023

Récépissé délivré le 04/07/2024
Maître Cécile LESTOURNELLE-HALLEZ
Maître Odile GIULIANO



Désignation de l'entreprise SAS FINANCIERE ROUSTAN LAURENT

Adresse de l'entreprise 920 CHEMIN DU BOIS

83440 MONTAURoux

Numéro SIRET * 8 7 7 7 6 6 3 5 2 0 0 0 1 8

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL
LE PRÉSIDENTNéant ☐ *

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				3 1 1 2 2 0 2 3		3 1 1 2 2 0 2 2	
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	012				
	Fonds commercial *						
	Autres *	014	016				
	Immobilisations corporelles *	028	030				
	Immobilisations financières * (1)	040	042	221 600		101 600	
Total I (5)		044	048	221 600		101 600	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052				
	Marchandises *	060	062	2024 / 4060			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066				
	Créances (2)	068	070	162 818		172 026	
	Clients et comptes rattachés *						
	Autres * (3)	072	074	9 384		11 666	
	Valeurs mobilières de placement	080	082				
	Disponibilités	084	086	168 100		302 663	
	Charges constatées d'avance *	092	094				
	Total II	096	098	340 302		486 355	
Total général (I+II)		110	112	561 902		587 955	
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 000		1 000	
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		100		100	
	Réserves réglementées *	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131		113 138		77 650	
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136		35 091		35 488	
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142		149 329		114 238	
DÉTTES (4)	Provisions pour risques et charges	154					
	Emprunts et dettes assimilées	156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés	166		370		68	
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)	169	27 908	34 245		61 549	
	Comptes courants d'associés	173		1 025		1 025	
	Autres dettes	175		376 933		411 075	
	Produits constatés d'avance	174					
	Total III	176		412 573		473 717	
	Total général (I + II + III)	180		561 902		587 955	
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an		195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise SAS FINANCIERE ROUSTAN LAURENT

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 2 3

Exercice N-1 clos le 13 1 1 2 2 0 2 2

Néant *

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		dont export et livraisons intracommunautaires		209		210		
	Production vendue	biens			215		214		
		services *			217		218	135 682 143 355	
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée *						224		
	Subventions d'exploitation reçues						226		
	Autres produits						230	1	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A.		(I)				232	135 682 143 356	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234	
		Variation de stock (marchandises) *						236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238			
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *						240			
Autres charges externes * :		(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)				242	3 510 3 674		
Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *		243		244	185 1 026		
Rémunérations du personnel *						250	51 480 64 980		
Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	21 356 23 813		
Dotations aux amortissements *		(dont amortissement du fonds de commerce		255		254			
Dotations aux provisions						256			
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *				259		262	1 0	
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				260				
Total des charges d'exploitation		(II)				264	76 532 93 492		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	59 150 49 864		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers		(III)				280		
	Produits exceptionnels		(IV)				290		
	Charges financières		(V)				294	17 866 8 114	
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)				347		300	
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)				348			
	Impôts sur les bénéfices *		(VII)				306	6 192 6 262	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)						310	35 091 35 488		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	35 091 314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *						316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318		
	Provisions non déductibles *						322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)						324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248		330		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997		
	Deductions	Entrepise nouvelles (44. sexies)	986	Zone franche urbaine (44 octies A)	987	Zones de restructuration de la défense (44 tendecies)	127		Zones de revitalisation rurales (44 quinquies)
Reprise d'entrepises en difficulté (44. septies)		981	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992	
Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies)		345	Investissements et souscriptions outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346			
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G					993				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352	41 283 354		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370	41 283 372		

Désignation de l'entreprise : <u>SAS FINANCIERE ROUSTAN LAURENT</u>										Néant ☐ *		
I	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ											Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406				
	Autres	410		412		414		416				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426				
	Constructions	430		432		434		436				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446				
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456				
	Matériel de transport	460		462		464		466				
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476				
Immobilisations financières		480	101 600	482	120 000	484		486	221 600			
TOTAL		490	101 600	492	120 000	494		496	221 600			
II	AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES												
Immobilisations corporelles	Fonds commercial	495		497		498		499				
	Autres immobilisations incorporelles	500		502		504		506				
	Terrains	510		512		514		516				
	Constructions	520		522		524		526				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546				
	Matériel de transport	550		552		554		556				
Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566					
TOTAL		570		572		574		576				
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1		2		3		4		5			
	6		7		8		9		10			
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values							
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme			⑧			
						19 % ⑥	15 % ou 12.8 % ⑦					
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589				
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595				
TOTAL					596	585	597	599				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.
(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : SAS FINANCIERE ROUSTAN LAURENT

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits imputés			983	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)			982	
Déficits reportables			984	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis	
Déficits de l'exercice			860	
Nombre d'opérations sur l'exercice			982 ter	
Total des déficits restant à reporter (870=984+860)			870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	28 671
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	638
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 3

N° SIRET 8 7 7 7 6 6 3 5 2 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS FINANCIERE ROUSTAN LAURENT

ADRESSE (voie) 920 CHEMIN DU BOIS

CODE POSTAL 83440 VILLE MONTAUROUX

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1 000

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom de famille

Prénom(s)

Nom d'usage

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom de famille

Prénom(s)

Nom d'usage

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1
1

(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31122023

N° SIRET

87776635200018

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS FINANCIERE ROUSTAN LAURENT

ADRESSE (voie)

920 CHEMIN DU BOIS

CODE POSTAL

83440

VILLE

MONTAUBOUX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905	1
--	-----	---

Forme juridique	SAS	Dénomination	SAS AT4R
-----------------	-----	--------------	----------

N° SIREN (si société établie en France)	529519050	% de détention	76.00
---	-----------	----------------	-------

Adresse :	N°	Voie
	160	CHEMIN DE GAUDON
	Code postal	Commune
	83440	MONTAUBOUX
		Pays

Forme juridique		Dénomination	
-----------------	--	--------------	--

N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
---	--	----------------	--

Adresse :	N°	Voie
	Code postal	Commune
		Pays

Forme juridique		Dénomination	
-----------------	--	--------------	--

N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
---	--	----------------	--

Adresse :	N°	Voie
	Code postal	Commune
		Pays

Forme juridique		Dénomination	
-----------------	--	--------------	--

N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
---	--	----------------	--

Adresse :	N°	Voie
	Code postal	Commune
		Pays

Forme juridique		Dénomination	
-----------------	--	--------------	--

N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
---	--	----------------	--

Adresse :	N°	Voie
	Code postal	Commune
		Pays

Forme juridique		Dénomination	
-----------------	--	--------------	--

N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
---	--	----------------	--

Adresse :	N°	Voie
	Code postal	Commune
		Pays

Forme juridique		Dénomination	
-----------------	--	--------------	--

N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
---	--	----------------	--

Adresse :	N°	Voie
	Code postal	Commune
		Pays

Forme juridique		Dénomination	
-----------------	--	--------------	--

N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
---	--	----------------	--

Adresse :	N°	Voie
	Code postal	Commune
		Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

SAS FINANCIERE ROUSTAN LAURENT

920 CHEMIN DU BOIS

83440 MONTAUROUX

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL
LE PRÉSIDENT

ANNEXE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

SARL SECMA

EXPERTS-COMPTABLES

CENTRE AGORA

83440 CALLIAN

04 94 76 25 18

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	1
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	1
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	1
Permanence ou changement de méthodes	1
Informations générales complémentaires	1
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Produits à recevoir	2
Charges à payer	2
Charges et produits constatés d'avance	2
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	2

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Prise de participation supplémentaire dans la filiale.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres dettes	162
Total	162

Charges et produits constatés d'avance

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

Financière Roustan Laurent (F.R.L)
Société par Actions Simplifiée à associé unique
au capital de 1 000 euros
Siège social : 930 Chemin du Bois
83440 MONTAUX (VAR)

RCS DRAGUIGNAN : 877 766 352

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL
LE PRÉSIDENT

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT
VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE ORDINAIRE
EN DATE DU 18 JUIN 2024

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

DEUXIEME RESOLUTION

3 JUL. 2024

DRAGUIGNAN
2024/4060

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 35 091.40 euros, de la manière suivante :

- Réserves facultatives pour, 35 091.40 euros

L'associé unique prend acte qu'il n'y a pas eu de distribution à titre de dividendes au cours des trois exercices précédents.